



Profil de session

Activité admissible dans le
cadre de la Loi 90
Numéro d'agrément
0033077

Gestion des conflits interpersonnels



- *Savoir prévenir*
- *Savoir intervenir*
- *Savoir exercer la discipline*

LES OBJECTIFS

- Comprendre les causes et les processus de création de conflits.
- Savoir gérer de façon préventive.
- Savoir intervenir diplomatiquement et stratégiquement.
- Savoir développer un bon climat de travail.

LES OUTILS DE TRAVAIL

- Le cahier d'exercices du participant.
- Les cartes rappel dans un étui de cuir véritable.
- Les processus et outils d'intervention pour savoir comment vous préparer, intervenir et assurer un suivi adéquat.
- Les guides d'intervention.

Notre rêve...

Le rêve de Nadeau Lessard est d'établir des relations d'affaires qui favorisent la transformation de vos projets en résultats.

Notre mission...

Accompagner nos clients pour réaliser :

- leur vision d'entreprise
- leurs projets
- leurs objectifs

Notre engagement...

- transférer généreusement notre expertise à nos clients,
- mettre nos expériences au service de nos clients.

Nous sommes

- une équipe multidisciplinaire de professionnels
- axés sur les résultats et la rapidité d'intervention.
- nous regroupons nos services sous deux grands volets :
 - le développement des personnes
 - le développement des organisations.

150, rue Saint-Jacques, bureau 303
Granby (Québec) J2G 8V6

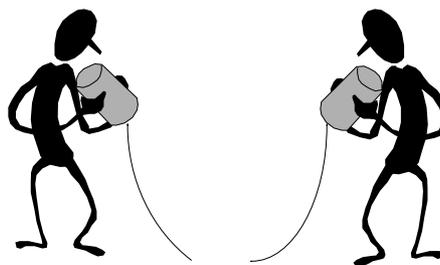
info@nadeaulessard.com

téléphone : (450) 375-8704

télécopieur : (450)375-7880

LE CONTENU (un ou deux jours)

- Comment reconnaître les deux principales sources des conflits.
- Comment éliminer ou diminuer leurs causes.
- Comment intervenir avec une intelligence émotionnelle et une stratégie de conciliation.
- Comment créer et maintenir un bon climat de travail et de communication au sein de vos équipes.
- Comment exercer la discipline : de l'appel à l'excellence à l'imposition de sanctions.



LA MÉTHODOLOGIE (Durée : 1 jour)

- La session vous permet de valider vos réflexes de prévention et de maintien d'un bon climat de travail.
- Les mises en situation vous permettent de valider et de perfectionner vos processus et vos réflexes d'intervention.
- Vous êtes invités à intervenir pour solutionner les cas difficiles.
- Chaque mise en situation est évaluée systématiquement et chacun est invité à se faire un plan individuel de perfectionnement.